



SNUDI-FO Savoie



SE-Unsa Savoie



SNUipp-FSU Savoie

Chambéry, le 20 novembre 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie- DASEN
de la Savoie

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nos organisations syndicales ont fait une saisine, lors du CHSCT du 15 octobre dernier, portant sur les modalités d'inspection dans le département et plus particulièrement sur les délais d'annonce des visites d'inspection. Ces modalités ont été très mal vécues par bon nombre d'enseignants concernés et c'est ce qui a justifié notre recours auprès du CHSCT dans le cadre des risques psycho-sociaux au travail. Par ailleurs, force est de constater que de nombreuses disparités existent d'une circonscription à l'autre.

Dans ce cadre, nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de réunir très rapidement un groupe de travail dans le cadre du Comité Technique Spécial Départemental afin de dresser un état des lieux des modalités d'inspection dans notre département et de trouver des modalités communes à l'ensemble de la Savoie.

Bien entendu, notre démarche s'inscrit dans une logique constructive pour retrouver une visite d'inspection apaisée qui permette une juste évaluation du travail de l'enseignant. Vous n'êtes pas sans savoir que l'inspection est un moment important, voire déterminant, dans la carrière d'un enseignant et que celle-ci nécessite sérénité et confiance de part et d'autre.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUDI-FO Savoie
Pascal Rodrigues

Pour le SE-Unsa Savoie
Ludovic Béranger

Pour le SNUipp-FSU Savoie
Sarah Hamoudi-Wilkowsky